

■ **Fondation des Grandes Forges de Vallorbe**, à Vallorbe, CH-550-0173906-6 (FOSC du 03.10.2002, p. 16). Chauvie Francis n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Membres du conseil sans signature: Aebersold Charly, de et à Vallorbe, Boschung Gérard, de Broc, à Vallorbe, Brouze Roland, de Port-Valais, à Vallorbe, Currat Joseph, de La Verrerie, à Vallorbe, Fantoli Sylvie, de Suchy, à Vallorbe, Fontannaz Philippe, de Bex, à Yverdon-les-Bains, Geissbühler Jacques, de France, aux Longevilles-Mt-d'Or (France), Guignard Rémy, de Vaulion, à Vallorbe, Jaunin André, de Rivaz, à Vallorbe, Leresche André-Georges, de Ballaigues, à Vallorbe, Pietrzykowski Alexandre, de Pologne, aux Clées, Santschi Rémy, de Sigriswil, à Ballaigues, Schmieder Michael, d'Allemagne, à Vallorbe, Tharin André et Tharin Sylviane, tous deux de Champagne, à Vallorbe. Réviseurs: Moser Jean-Daniel, de Prangins, à Vallorbe, et VanTilborgh Jean-Christophe, de Belgique, à Vallorbe.

Journal no 10512 du 05.09.2007
(04104826 / CH-550.0.173.906-6)